

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 1939

présenté par

M. Potier, M. Echaniz, Mme Jourdan, Mme Thomin, M. Philippe Brun, M. Aviragnet, M. Baptiste,  
Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette,  
M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul,  
M. Naillet, M. Bertrand Petit, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Rouaux,  
Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe  
Socialistes et apparentés

-----

**ARTICLE PREMIER**

I. – À la fin de la première phrase de l’alinéa 32, supprimer les mots :

« , en favorisant le renouvellement des générations d’actifs en agriculture ».

II. – En conséquence, à la deuxième phrase du même alinéa, substituer aux mots :

« favorisant la diversification »

les mots :

« accueillant la diversité ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise, dans le cadre de la politique d'installation et de transmission en agriculture, à fixer un objectif de 500 000 exploitants agricoles au cours de la période de programmation 2025-2035 fixée à l'article 8 de la présente loi.